

Parti radical-démocratique suisse
Assemblée extraordinaire des délégués

Berne - 16 novembre 1974

Exposé de Monsieur G.-A. Chevallaz, Conseiller fédéral
Programme financier

"Beaucoup n'ont pas encore compris que nous étions, depuis une année, dans un autre monde." Ces propos du Ministre des finances de la République fédérale allemande, récemment, devant le Bundestag, nous pouvons également les prendre à notre compte.

Nous avons été transportés dans un autre monde, non pas seulement par la crise du pétrole, mais par une détérioration des conditions économiques, par un renchérissement accéléré, accompagné d'une dépression sensible sur le marché du travail. Nous sommes dans un autre monde par la brusque aggravation des tensions sociales et politiques, par des mutations sur l'échiquier des forces dans les pays qui nous entourent.

Nous sommes, encore et enfin, dans un autre monde qu'il y a une année par notre évolution économique en Suisse et par le budget de la Confédération. Chaque année, jusqu'ici, nous nous étions habitués à voir améliorée la productivité, à voir croître le salaire réel, augmenter le confort et la sécurité. Chaque année, nous avons vu les sombres prévisions des prophètes économiques et financier démenties par le plein emploi et par les bénéfices réguliers de la Confédération. On pouvait, chaque année, compter sur une nouvelle fuite en avant, un peu comme un financier qui ferait face à ses obligations présentes en tirant des traites sur un avenir hypothétique.

Or, l'avenir a des ratés. Tout ne joue plus si bien. Les dépenses s'accélèrent sous l'effet de l'inflation. Les recettes ralentissent, soit parce que l'on démobilise les douanes, soit parce qu'un certain freinage aux investissements réduit les rendements de l'impôt de consommation.

Le déficit de 800 millions pour l'exercice 1973 a troublé le sommeil du juste, d'autant qu'il annonce des résultats pires encore, dépassant 2 milliards en 1975, 4 milliards en 1978, pour autant que nous ne prenions pas des mesures. Il faut donc redresser la situation. Mais comment?

Ici, nous nous heurtons à deux théories contradictoires. Les tenants de la croissance continue veulent nous rassurer:

"Ce n'est qu'un incident de parcours. Notre budget public est, largement, le plus faible des pays industriels d'Europe. Il nous faut rattraper, en prestations sociales, en interventions de l'Etat, la moyenne de nos voisins. Le financement s'en réalisera, par un miracle providentiel. "Dominus providebit" dit la tranche de nos écus."

En face, et en contradiction, les tenants des "caisses vides", qui ne voient de salut que dans des économies drastiques, dans une démobilisation des interventions de l'Etat, dans un retour à ce que l'on appelle les tâches classiques de la Confédération: la représentation diplomatique, la défense nationale, un minimum de justice et d'ordre à l'intérieur du pays.

Il faut vigoureusement renvoyer dos à dos ces illusions contradictoires. Le temps de la croissance continue, automatique et généreuse est terminée. Ou, mieux encore, on en mesure mieux les retombées, les conséquences nocives et les pollutions. Il faut prendre un rythme de modération, de sélection: il faut changer de vitesse pour éviter le dérapage en catastrophe. Il faut réapprendre à compter et renoncer à nous engager dans ^{des} entreprises, si généreuses soient-elles, si nous n'avons pas l'assurance qu'elles pourront être financées par notre économie. L'exercice de réduction des dépenses, par les efforts conjugués et positifs du Conseil fédéral et des commissions des finances, devra se poursuivre par l'examen critique de toutes les actions en cours, et plus encore de tous les engagements futurs.

Mais cette modération ne peut intervenir d'une manière brutale, d'une manière linéaire. Des travaux sont en cours, des contrats ont été passés, des engagements ont été pris vis-à-vis des cantons, des communes, des institutions, des entreprises, des bénéficiaires de rentes. Ce qui a été promis par la loi doit être tenu. Dès lors la modération ne peut être que sélective et graduelle.

Le "frein aux dépenses" dont le Parlement s'est doté et que vous avez également à approuver, y contribuera sans doute.

Mais l'exercice de compression - et je m'adresse ici aux valeureux champions des "caisses vides" - a aussi ses limites. Un jeune homme, à Lucerne, me demandait pourquoi la Confédération, l'Etat en général, n'en revenait pas à ses tâches classiques. On ne remonte pas le temps. On ne retrouvera pas les 5 millions du budget de 1848 pas plus qu'on ne remplacera les locomotives par des diligences.

La Confédération poursuit ses tâches classiques: en particulier la défense nationale, qui absorbait naguère le 40 pour cent de ses ressources et qui, aujourd'hui, ne dépasse pas 20 pour cent, moins de 2 pour cent de notre produit national, c'est-à-dire une proportion plus faible, par rapport à nos ressources, qu'en Suède ou dans les pays du marché commun.

Mais, aux missions classiques se sont ajoutées des tâches d'équipement - routes, améliorations foncières, protection de l'environnement, enseignement professionnel et universités - des tâches de péréquation entre les cantons aux ressources profondément inégales, par tout un réseau de répartition différentielle des ressources et des subventions des tâches de péréquation entre les citoyens, par les contributions sociales à l'AVS, à l'AI, à l'assurance maladie qui corrigent l'inéquité des conditions et garantissent la sécurité des vieux jours.

Notre budget public - cantons, communes et Confédération - est nettement le plus modéré, nettement le plus modeste de tous les pays industriels d'Europe. Certes, nous n'entendons pas, comme les moutons de Panurge, suivre les autres et nous jeter à la mer. Nous devons modérer, affiner, choisir plus rigoureusement nos engagements. Mais nous ne pouvons pas non plus - nous n'avons pas le droit, pour ce pays - réduire spectaculairement nos dépenses. Nous frapperions les cantons, qui tirent de la Confédération plus du tiers de leurs ressources, et, à travers eux, les communes, les entreprises, le marché du travail, les bénéficiaires de rentes. Nous nous engagerions dans une politique de déflation, rappelant les erreurs des années trente, leur chômage, leurs tensions sociales et leurs crises politiques.

Des tendances de récession, esquissées jusqu'ici, se sont, gravement et rapidement, accentuées ces dernières semaines. Elles nécessiteront une révision importante de notre dispositif conjoncturel, conçu en fonction d'une surchauffe largement dépassée. Mais ce serait un non sens parfait, en de telles conditions, que de réduire davantage les investissements de la Confédération. Peut-être même, avant qu'il soit longtemps, devrions-nous engager la réserve conjoncturelle que nous avons inscrite au budget.

La Confédération doit assumer la continuité de ses tâches, assurer un minimum de régularité au marché du travail. Mais encore faut-il qu'elle en ait les moyens. L'arrêté constitutionnel qui vous est proposé augmentant d'un tiers l'impôt sur le chiffre d'affaires et améliorant le rendement de l'impôt direct tout en augmentant ses déductions sociales, est, en grande partie, la compensation des moins-values douanières, qui pour cette année peut être évalué à plus d'un milliard.

C'est donc moins des impôts nouveaux que des impôts qui en remplacent d'autres auxquels on a renoncé pour stimuler nos échanges et notre économie.

Il n'est jamais agréable d'accepter des impôts, pas plus qu'il ne l'est, croyez-moi, de parcourir le pays en en prêchant la nécessité. Mais voilà que nous sommes bel et bien sorti de vingt années de croissance et de facilité. Nous sommes en présence, à nos frontières, de dépressions économiques évidentes, de tensions sociales graves, de crises politiques inquiétantes et qui pourraient faire douter de l'avenir des systèmes démocratiques. Il nous faut, quant à nous, dans ce climat détérioré, marquer notre cohésion, retrouver le sens de la solidarité, de la responsabilité, qui est la nôtre et qui est la vôtre, une responsabilité plus exigeante qu'aux temps de la facilité et des bénéfices, un sens de la responsabilité commune nécessaire, indispensable à la continuité de la Confédération dans ses tâches et dans ses missions.
